

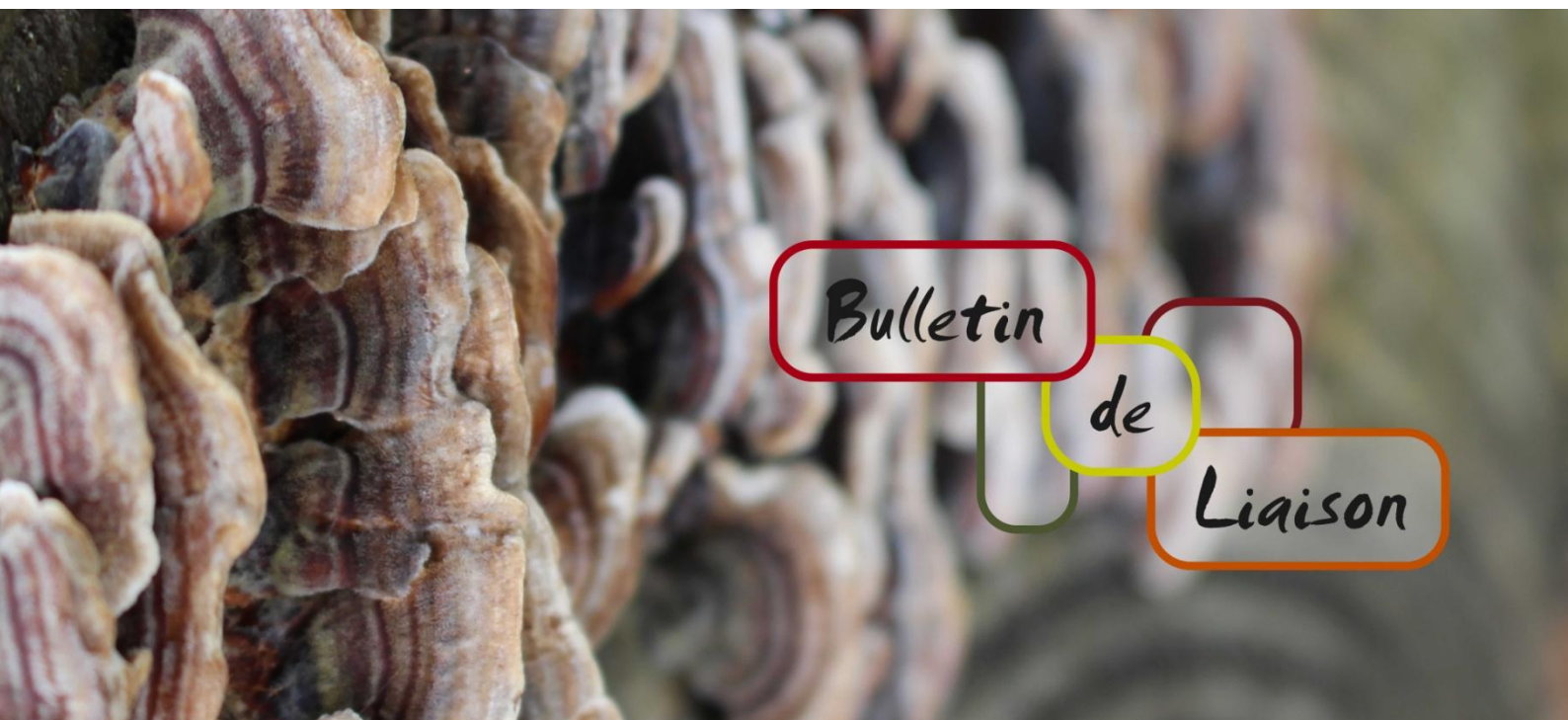


photo Gwenaël Delaite

Edito

La mobilisation des citoyens pour la Nature a de beaux jours devant elle !

La preuve en est la mobilisation massive en Europe dans le cadre de la campagne #NatureAlert il y a quelques semaines... Et puis tout récemment, plus de 15.000 personnes ont répondu à l'appel de plusieurs organismes, dont Natagora, pour attirer l'attention du Gouvernement wallon sur les dispositions du CoDT...

D'un point de vue plus local, Martine vous propose ce mois-ci de participer à la mission de vigilance de la Régionale de Natagora Famenne, plus particulièrement sur son territoire... Pour en savoir plus, retrouvez-là page 18 !

Dites, vous avez vu « Demain » ? Pas encore ? Courrez-y vite à Rochefort le 12 mars, au Centre Culturel, et puis on en parle !

Enfin, n'oubliez pas : les images de vos belles découvertes sont toujours les bienvenues dans notre rubrique : "Le Coin des Irréductibles" !

Bonne lecture... et à tout de suite !

Gwenaël

Sommaire

#NatureAlert - Les ONG sont satisfaites : le Parlement européen vote pour la nature en Europe	3
Quand les batraciens sont de sortie...	6
Plantation dans la réserve naturelle des Prés de la Wamme à Hargimont	8
Les journées Wallonnes de l'Eau 2016	10
Rochefort, ville d'Eau et de Pierre !	11
Découverte de la mare du Baty à Wavreille	12
« Artisa... nature », une activité de... derrière les fagots !	13
Le film Demain, projection ce 12 mars au CCR	16
5 ^e festival du film sur la ruralité « A travers Champs »	17
Martine : « Je suis membre de Natagora, que puis-je faire de plus ?	18
Beauraing a sa « Give Box »	21
Le Printemps sans pesticides	22
Plus de 15.000 citoyens signent pour la nature !	23
Le Coin des Irréductibles!	26
A lire, à transmettre, à méditer...	28
La citation et l'insolite du mois	29



www.natagora.be/famenne

www.facebook.com/NatagoraFamenne

#NatureAlert

Les ONG sont satisfaites : le Parlement européen vote pour la nature en Europe

Excellente nouvelle dans le cadre de la révision des directives oiseaux et habitats (législation nature européenne)! Le Parlement Européen vient de voter positivement en faveur du rapport à mi-parcours sur la stratégie biodiversité européenne. Ce rapport demande clairement une meilleure mise en œuvre des directives, en lieu et place de leur révision.

Communiqué de presse du 2 février 2015



Ce 2 février, le Parlement européen a voté en faveur d'un rapport qui analyse où en est la réalisation de la Stratégie européenne pour la biodiversité d'ici 2020. Les ONG de protection de la nature de toute l'Europe – et en Belgique Natagora, IEW, Natuurpunt et le WWF – sont satisfaites de ce vote et des conclusions de ce rapport. Celui-ci indique que les actions en faveur de la nature européenne doivent s'amplifier et que la législation de protection de la nature (les Directives 'Oiseaux' et 'Habitats') doit être pleinement et rapidement implémentée dans tous les Etats membres et non pas modifiée.



« Ce vote démontre l'énorme soutien public aux lois de protection de la nature européenne » affirment les organisations. « Nous espérons que les projets de révision de ces lois qui ont été mis sur la table par la Commission européenne seront bientôt définitivement abandonnés. Tous les efforts doivent aller vers une protection complète et efficace de nos trésors naturels ».

Il y a plus d'un an, la Commission européenne a annoncé vouloir revoir les Directives 'Oiseaux' et 'Habitats', ce qui mettrait en péril des décennies de conservation de la nature. Pour les ONG, cette démarche est illogique car ces Directives ont permis la sauvegarde d'espèces et d'écosystèmes fragiles en Europe et sont parmi les lois de protection de la nature les meilleures du monde.



La société soutient la conservation de la nature : citoyens, Etats et Parlement européen

En réaction à l'initiative de la Commission, plus de 100 organisations de conservation de la nature dans toute l'Europe ont lancé l'année passée une campagne pour encourager les citoyens à réagir. Plus de 520.000 personnes ont fait entendre leur voix auprès de la Commission dans le cadre de Nature Alert.

Egalement, 12 Etats membres parmi lesquels la Belgique, l'Allemagne, la France et la Pologne ont envoyé une lettre à la Commission pour demander de ne pas modifier les Directives 'Oiseaux' et 'Habitats'.

Par son vote, le Parlement vient donc d'envoyer un troisième signal clair à la Commission et de confirmer le soutien de la société aux objectifs de protection de la biodiversité européenne d'ici 2020. Les parlementaires ont demandé spécifiquement que les lois de protection de la nature restent inchangées, et qu'elles soient rapidement mis en œuvre.

Une décision politique finale sur l'avenir des Directives 'Oiseaux' et 'Habitats' devrait être prise au niveau européen courant 2016. La bataille n'est donc pas encore gagnée et les ONG restent mobilisées.

Pour plus d'information

- ▶ Les Directives européennes 'Oiseaux' et 'Habitats' ont permis la création du **réseau Natura 2000** qui couvre environ un cinquième du territoire européen. Des milliers d'espèces et d'habitats en profitent. Trouvez [ici](#) des informations complémentaires sur Natura 2000.



- ▶ **Fitness check** : Depuis janvier 2015, la Commission européenne a lancé un processus d'évaluation des Directives 'Oiseaux' et 'Habitats' appelé 'Fitness check'. Ce processus doit se terminer fin 2015 et peut mener à une proposition de modification de ces textes. Selon les ONG, une modification serait dangereuse car cette législation est le pilier du réseau Natura 2000, qui est au cœur de la préservation de la vie sauvage en Europe. Natura 2000 est le réseau de zones protégées le plus étendu au monde (27000 sites) ; il couvre un cinquième du continent et protège plus de 1000 espèces. Non seulement il protège la faune et la flore la plus exceptionnelle d'Europe mais il contribue au développement socio-économique des régions. De plus, toute modification des Directives entraînerait des années d'incertitude juridique et mettrait en péril des projets d'envergure basés sur ces textes, comme par exemple l'élargissement du port d'Anvers.

Plus d'infos : <http://www.natagora.be/alertenature>



Quand les batraciens sont de sortie...

A la fin de l'hiver, lors des premières soirées douces et pluvieuses, des milliers de grenouilles, crapauds, tritons et salamandres entament leur migration printanière...

Destination: les mares et les étangs qui les ont vus naître afin de s'y reproduire à leur tour.

Ces déplacements débutent généralement fin février - début mars, à la tombée du jour, dès que les conditions météo deviennent favorables (un temps doux et pluvieux).

Pendant leur migration, les batraciens peuvent parcourir plus de 4 kilomètres à travers bois et prairies afin de rejoindre les mares, les étangs ou autres points d'eaux stagnantes.

Mais durant leur "voyage", les batraciens doivent souvent affronter un véritable parcours du combattant en contournant de nombreux obstacles (naturels ou imposés par les différentes constructions humaines) dont les routes et les chemins où plusieurs centaines de ces animaux protégés et menacés de disparition se font écraser chaque année.

Interpellés par ces hécatombes, des volontaires s'organisent afin de sauver un maximum d'individus et leur permettre de rejoindre leur lieu de reproduction.

Tout un chacun peut contribuer à la sauvegarde des batraciens en participant aux opérations de sauvetage de batraciens [près de chez vous](#).



(extrait du site internet de Natagora)

REJOIGNEZ-NOUS !

le 27 février à 9h30
rue du Rovia à Villers-sur-Lesse



La journée sera consacrée à placer des barrières à batraciens de manière à leur donner une chance de survivre à leur migration.

N'oubliez pas d'emporter des vêtements adaptés à la météo, des bottines, des gants et votre pique nique. La Régionale Natagora Famenne aura le plaisir de vous faire déguster une de ses bières, la Natagorix !

Et si vous voulez participer encore plus au sauvetage des batraciens, durant tout le mois de mars, des équipes de bénévoles se feront un devoir de les faire traverser les routes.

N'hésitez pas à contacter Jacques Gallez, responsable de l'opération :
0470/17.41.67
jgabuis@gmail.com
pour participer à cette grande opération de sauvetage.



Un Verger pour l'Avenir

Plantation dans la réserve naturelle des Prés de la Wamme à Hargimont

Si dans les années 1970 il existait environ 20.000 hectares de vergers en Wallonie, en 2009, il n'en existait plus que quelques centaines d'hectares ici et là. Et de plus les variétés de fruits se banalisent, s'uniformisent. C'est fort de ce constat que la Régionale Natagora Famenne a entrepris de créer de nouveaux vergers et de tenter de préserver les anciens pour faire revivre ce précieux patrimoine.



Pourquoi ? Pour la saveur des anciennes variétés fruitières, patrimoine agricole de notre région bien sûr. Mais également pour protéger toute la diversité de la vie que les vergers abritent. Chouette chevêche, gobe-mouche gris, pic épeiche, hérisson, crapaud, abeille... tous ont élu domicile aux creux de ces arbres nourriciers. Au printemps, les pommiers et les différents arbres fruitiers ponctuent nos paysages de nuances de rose et de blanc. L'été venu, leurs branches ploient sous les fruits aux odeurs sucrées. Quelques mois plus tard, les pommes rouges de la Reinette contrastent avec le blanc de la neige déposée par dame hiver. Il nous est impossible de laisser disparaître toutes ces merveilles.

C'est pour toutes ces bonnes raisons que la Régionale Natagora Famenne a décidé de retrousser ses manches et de planter des arbres fruitiers hautes tiges d'anciennes variétés dans la réserve naturelle des "Prés de la Wamme" à Hargimont.

Pour nous donner un coup de main,
rendez-vous le samedi 5
et le dimanche 6 mars à 9h30
devant l'église de On.

Nous co-voiturerons jusqu'au site de plantation. N'oubliez pas vos bottes ou bottines, des vêtements adaptés à la météo, des gants de travail et votre pique-nique. La Régionale Natagora Famenne vous offrira le verre de l'amitié en toute convivialité.

Pour tous renseignements, Robert Vanhamme
0498 100 271 ou robrnob@gmail.com.

Attention, la plantation peut être annulée en cas de trop mauvaises conditions climatiques. N'hésitez pas à vous renseigner.



Les journées Wallonnes de l'Eau 2016

L'eau c'est la vie...célébrons-la

Chaque année, ces journées destinées au grand public et aux écoles verront, du 16 au 19 mars, de multiples activités de découvertes du patrimoine lié à l'eau et de sensibilisation à cette ressource, proposées par les Contrats de rivière.

Cette année encore, Le Contrat de rivière Lesse propose de nombreuses activités, dont deux organisées par Natagora Famenne et décrites ci-après :



- ▶ **Rochefort, ville d'Eau et de Pierre !**
- ▶ **Découverte de la mare du Baty à Wavreille**

Retrouvez le programme (actuellement toujours en préparation), sur www.crlesse.be.

Les journées
Wallonnes
de l'eau

Rochefort, ville d'Eau et de Pierre !

L'eau modèle nos paysages, les parcourt, disparaît soudain, coule en cachette, et réapparaît tout-à-coup !

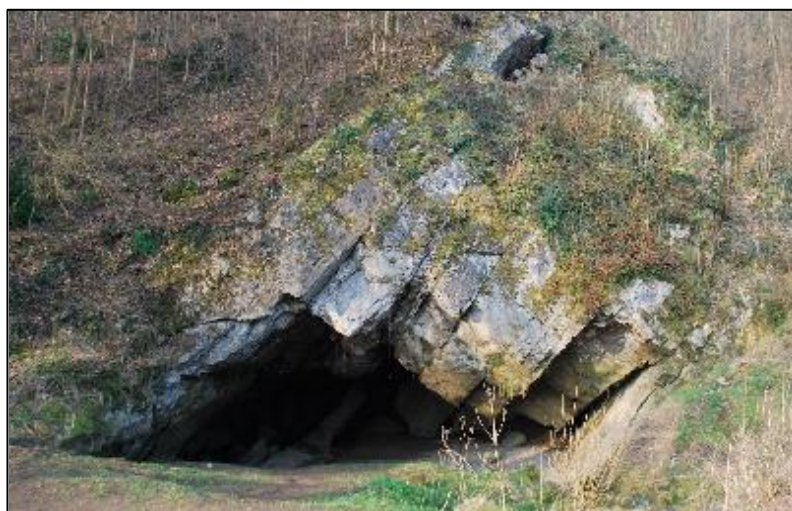
Nous vous proposons une balade géologique et naturaliste autour de ce jeu de cache-cache de l'eau, visible ou invisible mais toujours présente et précieuse. Elle revêt un rôle important dans l'économie de Rochefort, notamment dans les enjeux liés à la Source de Tridaine et la carrière de la Boverie...

Rendez-vous sur le parking du Hableau
(au croisement de la Route de Marche
et de la rue du Hableau)
à Rochefort

Le samedi 19 mars à 13h30

Prévoyez des chaussures de marche et vêtements de pluie selon la météo...

Nous partirons à la découverte de phénomènes karstiques autour de la Lomme, puis nous explorerons le Gerny, à la recherche de la Source de



Tridaine, et nous aurons la chance de pénétrer dans une ancienne carrière...

Cette balade est organisée par Natagora Famenne et les Naturalistes de la Haute-Lesse, grâce au Contrat de rivière Lesse.

Inscriptions et informations : Gwenaël Delaite, 0473 18 44 22 ;
gwenaeldeilaite@hotmail.com

Découverte de la mare du Baty à Wavreille

Les grandes mares naturelles en milieux urbains sont très rares. Et lorsqu'une d'elles est reprise comme Site classé par la Commission Royale des Monuments et Sites, ça lui donne un caractère unique. Il s'agit bien de la mare de Wavreille, un joyau naturel du siècle dernier.

Non loin de la pittoresque place communale, bien à l'abri derrière une petite butte verdoyante, se trouve la mare du Baty qui attirait jusqu'à il y a 40 ans les savants spécialisés en mœurs de batraciens, attirés par les spécimens fort rares qui y avaient élu résidence.



Pendant de nombreuses années, cette mare était le lieu de rendez-vous pour les savants spécialisés dans l'étude des mœurs des batraciens. Le professeur Boulenger, ichtyologiste et herpétologiste (spécialiste en poissons et reptiles) et le professeur de Witte (conservateur honoraire à l'Institut royal des sciences naturelles de Bruxelles) y découvrirent, au début du 20ème siècle, des espèces communes de batraciens, mais également des spécimens rares.

Nous vous invitons à venir découvrir la vie qui
peuple encore cette mare
le dimanche 20 mars 2016 à 14 heures
devant la mare rue des raines à Wavreille.

La réservation est souhaitée auprès d'Eveline Leprince (evelineleprince@hotmail.fr). Le nombre de participants est limité à 25.

Une découverte proposée par Natagora Famenne en collaboration avec le contrat rivière Lesse dans le cadre des journées wallonne de l'eau de la Région Wallonne.

« Artisa... nature », une activité de... derrière les fagots !

Un des axes d'activités de la régionale Famenne s'appelle « Artisa...nature » parce que certains artisanats peuvent nous rapprocher sensuellement, amoureusement, de la nature.

Nous amener à la regarder mieux, à l'aimer plus.

La vannerie sauvage utilise essentiellement les végétaux poussant dans l'environnement proche du vannier, il les récolte lui-même. Cette vannerie est le point de rencontre entre amour des plantes et plaisir du travail des mains.



Souvent, les participants aux stages s'étonnent de la diversité des couleurs naturelles, s'étonnent de leurs propres capacités à créer, s'étonnent de la paix de l'esprit qui s'installe quand on travaille les végétaux récoltés tout autour de chez nous... Magie de la nature !

Ce printemps « **Vannerie Nature** » collabore avec
Natagora Famenne pour proposer 3 stages
ouverts autant aux débutants qu'aux passionnés !



Il s'agit de stages de 2 jours à Chanly, rue du Tombois n° 1, 6921 Wellin (de 10h à 17 h les 2 jours)



► **Mercredi 20 et jeudi 21 avril :**

Initiation : découverte de 4 techniques vannières de base. Point du hochet, vanneries sur arceaux et spiralee, utilisation des écorces.

► **Samedi 21 et dimanche 22 mai :**

Corbeille murale en vannerie sauvage. Un modèle multi fonctions : les poules l'adorent comme pondoir, les jardiniers comme support pour leurs fleurs et le autres pour y mettre leurs trésors...

► **Mercredi 1 et jeudi 2 juin :**

Les écorces fraîches, un matériau extraordinaire. C'est le seul moment de l'année où on sait les prélever et les façonner directement, merci aux arbres !

Vannerie Nature évolue avec les saisons : au printemps, nous utiliserons encore un peu de brins semi-frais récoltés cet hiver, mais aussi les végétaux engrangés les saisons précédentes et réhumidifiés... genêt, houblon, jonc des chaisiers, écorces scandinaves et bien d'autres trésors qui attendent dans mon grenier.



Ils se transformeront au gré des belles techniques vannières et de votre créativité.

Et ne ratez pas début juin la courte saison des écorces fraîches : elle est unique dans l'année !!

Modalités pratiques :

- ▶ Ouvert aux débutants et aux passionnés, dès 16 ans
- ▶ Renseignements et réservations : info@vannerie-nature.be ou Marie-Françoise Romain : 0499 626 996
- ▶ Prix : 65 € pour 2 jours, matériaux compris
- ▶ L'inscription est indispensable et effective dès réception du paiement.
- ▶ Plus d'infos sur le site vannerie-nature.be



PARTOUT DANS LE MONDE, DES SOLUTIONS EXISTENT.



Séance au Centre culturel des Roches
ce samedi 12 mars à 20h !
Dans le cadre du Festival 'A travers champs'

DEMAIN



UN FILM DE
CYRIL DION ET MÉLANIE LAURENT

UNE CO-PRODUCTION MOVEMOVIE FRANCE 2 CINÉMA MARS FILMS MELEY PRODUCTIONS AVEC LE SOUTIEN DE L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT ET DE LA RÉGION RÉUNION EN PARTENARIAT AVEC LE CNC EN ASSOCIATION AVEC COLIBRIS AGRINERGIA HOZHONI JIHES SAS
CHRISTOPHE MASSOT APC-AFFAIRES PUBLIQUES CONSULTANTS AVEC LA PARTICIPATION DU FONDS DE DOTATION AKUO ENERGY AVEC LA PARTICIPATION DE OCS FRANCE TÉLÉVISIONS ET LE FINANCEMENT PARTICIPATIF DE 10 266 KISSBANKERS
MUSIQUE ORIGINALE FREDRIKA STAHL MONTAGE IMAGE SANDIE GOMPAR IMAGE ALEXANDRE LEGISE INGÉNIEUR DU SON LAURENT CERCEUX MONTAGE SON ALEXIS PLACE ET ANTOINE BAUDOUIN MIXAGE CYRIL HOLTZ GRAPHISME ET ANIMATION LA BRIGADE DU TITRE
RÉALISATEUR ANTOINE BRÉVILLARD DIRECTRICE DE PRODUCTION SYLVIE PEYRE DIRECTRICE DE POST-PRODUCTION ISABELLE MORAX UN SCÉNARIO DE CYRIL DION PRODUIT PAR BRUNO LEVY

mars
FILMS

2 cinéma

francetélévisions

OCS

ad

colibris

agrinergia

akuoenergy

HOZHONI

AP

LA BRIGADE DU TITRE

mars

certification

DEMAIN-LEFILM.COM

f / DEMAIN.LEFILM

@DEMAIN_LEFILM



5^{ème} Festival du film sur la ruralité

À TRAVERS CHAMPS

DU 2 AU 26 MARS 2016

ROCHEFORT, MARCHE, BEAURAING, DURBUY, CINEY,
FORZÉE, DINANT, MALAGNE, NASSOGNE



En clôture du Festival

et dans le cadre du 20^{ème} anniversaire de Malagne - Archéoparc
de Rochefort et de son ouverture annuelle...

Plus d'infos :

www.festival-atraverschamps.be

Renseignement :

Malagne l'archéoparc de Rochefort
084/ 22 21 03 - malagne@malagne.be
www.malagne.be

Adresse du jour :

Rue du Coirbois 85 - 5580 Rochefort



• Vous avez vu le film «**DEMAIN**» à Marche, Hotton, Rochefort, Ciney,... ce film vous donne l'envie d'agir ? Vous voulez marcher vers un **DEMAIN**, plus juste, plus humain et plus enthousiaste.

Pour tous, une matinée de partage et de proposition d'actions.

• De 9h30 à 12h30

Pour partager vos idées ou rejoindre des projets proposés par d'autres sur le thème : L'alimentation de nos enfants et la préservation des terres agricoles lors d'une rencontre (avec un animateur)/ participation gratuite

Inscription souhaitée pour le 22 mars :
corinne.vanvolsem@galromana.be -
0474/281795

• De 13 à 17h - Marché fermier Colibris-Famenne et GAL RoMaNa

Petite restauration, producteurs locaux, maraîchers, produits laitiers, safran, bière, pains, café, produits d'entretien et de beauté, artisans, animations, vente de plantes, cuisson du pain avec vente de farine, atelier cervesse, atelier savon, etc. Stands associatifs.

Animations musicales avec la **Petite Fanfare de la Grande Vie** et la **Chorale du Petit théâtre**

• 16h remise de prix aux spectateurs les plus assidus et «verre de l'amitié»

Natagora tiendra
un stand à
Malagne ce 26 mars !



+++

9h30 : Accueil / café

Dès 13h

petite restauration locale

Samedi 26 mars | journée

martine

à la campagne



Gwenaël Delaite

Chers sympathisants, vous vous êtes peut-être déjà posé la question... :

*Je suis membre de Natagora,
que puis-je faire de plus ?*

Bien sûr, la Régionale vous accueille à bras ouverts pour participer à l'organisation de toutes les activités qu'elle propose ! Qu'il s'agisse de guider des balades, ou de faire des frites ☺, nous sommes une belle brochette d'irréductibles bénévoles qui ne demande qu'à s'agrandir !

Mais si une des grandes missions de Natagora, c'est la **sensibilisation** du grand public à la Nature, c'est aussi une mission de **militance**...

Natagora a défini les axes principaux de la militance comme étant :

⇒ la vigilance, l'interpellation, le suivi et le lobbying.

Par exemple ?

Que faire lorsque vous constatez un acte portant atteinte à la nature ?

Est-ce légal ? Qui contacter ?

Il existe une cellule, chez Natagora, qui s'occupe plus particulièrement de ces questions, et qui met à notre disposition des outils pour réagir.

⇒ <http://www.natagora.be/reactionlocale>

Régulièrement, chaque commune interpelle ses citoyens sur des sujets divers, qu'il s'agisse d'une demande du Gouvernement par rapport à une opération régionale, comme dernièrement sur le Plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) ou prochainement sur la Stratégie wallonne de Développement durable, mais aussi sur des projets privés d'urbanisme, d'assainissement, etc...

Lors de ces « **enquêtes publiques** », les citoyens disposent d'une période limitée pour aller consulter les documents y relatifs à l'administration communale, et réagir s'ils le souhaitent.

Où ces enquêtes sont-elles annoncées ?

- sur une affiche disposée à l'endroit du projet,
- sur les valves de la commune,
- sur son site internet,
- dans le bulletin communal.



Au cours de l'année 2015, la Régionale de Natagora Famenne a réagi à plusieurs dossiers locaux, notamment dans le cadre d'enquêtes publiques concernant :

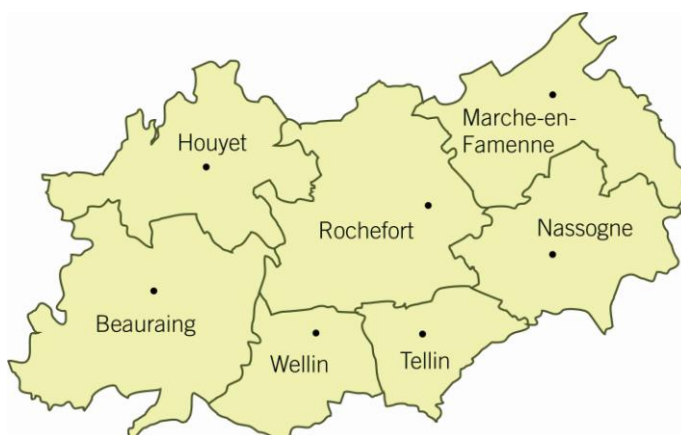
- ▶ une demande de permis concernant une activité de location de kayaks à Houyet,
- ▶ une demande de permis d'urbanisation à Resteigne,
- ▶ le plan intercommunal de mobilité, qui couvre plusieurs communes sur le territoire de la Régionale.

*Participez à la mission de « vigilance »
de la Régionale de Natagora Famenne !*

Comment ?

- ▶ Soit en réagissant vous-même directement à l'enquête publique,
- ▶ Soit en contactant le service de Réaction Locale de Natagora
- ▶ Soit en nous signalant vos craintes par rapport à un projet, et nous nous empresserons d'investiguer plus avant !

Voici pour rappel les communes de la Régionale :



www.rochefort.be

www.marche.be

www.houyet.be

www.beauraing.be

www.wellin.be

www.tellin.be

www.nassogne.be

Si vous avez des incertitudes par rapport à un projet, contactez-nous !
(soyez rapides, vu les délais réduits des enquêtes publiques !)

⇒ gwenaelde laite@hotmail.com

Nous veillerons à nous assurer que la biodiversité n'a pas été oubliée dans l'analyse des projets !

D'autre part, si vous souhaitez connaître le contenu de notre argumentaire lors de nos réactions, nous les tenons à votre disposition.

Ouvrons l'œil ! 😊



Beauraing a sa « Give Box »

Le principe de la Give Box est de créer «une boîte» sur l'espace public dans laquelle chacun peut laisser des choses dont il n'a plus l'usage mais qui peuvent encore servir à d'autres et y prendre ce dont il a besoin. Chacun est invité à déposer des objets et à prendre ce qui lui est utile, en libre accès et sans surveillance.

Ses objectifs sont multiples : éviter le gaspillage et réduire la production de déchets, le don et la solidarité, la cohésion sociale, la convivialité...

Fonctionnement

- ▶ Déposez-y les objets propres et en bon état de façon attrayante et/ou prenez librement ceux qui vous intéressent ;
- ▶ N'emportez que des objets dont vous avez réellement besoin !
- ▶ La give-box est pleine ? N'abandonnez pas vos objets aux alentours : repassez plutôt à un autre moment ou déposez ceux-ci dans une autre Give-Box du réseau !
- ▶ Des pictogrammes sur la give-box vous indiquent les objets que vous pouvez y déposer mais également ceux qui ne sont pas acceptés. Merci de les respecter. Un règlement d'utilisation est également disponible.



La Give box de Beauraing, située Faubourg Saint-Martin, a été créée par « La Calestienne », entreprise de formation par le travail, dont les stagiaires et travailleurs partagent un jardin potager dont le surplus de fruits et légumes peuvent être proposés dans le frigo de la give box.

La boîte, inaugurée quelques jours avant Noël, est naturellement destinée à tous les beaurinois. « On peut tout y déposer sauf sa belle mère » !

www.calestienne.com



Mobilisons-nous entre le 20 mars et le 20 juin 2016 partout en Wallonie!

Cette campagne a été mise en place depuis huit ans et chaque année des hommes et des femmes se sont mobilisés pour débattre d'un avenir sans pesticide.

En 2016, la campagne « Semaine sans pesticides » s'élargit et devient le « Printemps sans pesticides ». Le principe reste le même, seules les dates changent.

Partout en Wallonie, des événements auront lieu entre le 20 mars et le 20 juin 2016.

Le thème de cette année est la **santé liée à l'environnement**. Des activités à destination de publics variés (projections-débats, conférences, animations, démonstrations, spectacles, balades et portes ouvertes) se dérouleront en de nombreux endroits en Wallonie pour faire le point sur les dangers des pesticides mais aussi et surtout pour montrer qu'il existe des alternatives efficaces à l'utilisation des pesticides de synthèse. Pendant ce printemps, toutes les initiatives existantes seront également mises en avant.

Cette campagne est coordonnée par l'association [Adalia](http://www.adalia.be), en collaboration avec Natagora et soutenue par le Ministre de l'environnement wallon.

adalia

Plus d'infos : <http://www.printempssanspesticides.be>

Plus de 15.000 citoyens signent pour la nature !

Informations issues notamment du communiqué de presse du 29 janvier 2016

Suite à la mobilisation des citoyens dans le débat sur le Code de Développement Territorial (CoDT), Emmanuël Sérusiaux, président de l'asbl Natagora, a été auditionné à la Commission de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et des Transports du Parlement wallon ce 15 février.

En effet, à l'invitation de huit associations, et en moins de 10 jours, 13.000 citoyens ont lancé un appel clair à revoir les textes, de crainte de voir un recul pour la nature ! Aujourd'hui la [pétition](#) comporte près de 15.800 signatures.



Corentin Rousseau, directeur de la LRBPO, décrypte : « La mobilisation est exceptionnelle pour un sujet aussi technique, et sur un laps de temps aussi court. Elle illustre l'engouement fort de la société civile pour que le développement territorial laisse une place importante à la nature. Les nombreux commentaires postés montrent par ailleurs une réelle connaissance du sujet par les signataires, au-delà d'une simple participation émotionnelle. »

Le sujet était l'examen du projet de décret, déposé par le Gouvernement, réformant le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, maintenant appelé le CoDT.

Monsieur Sérusiaux y a défendu un dossier portant sur cinq sujets:

- ▶ la sauvegarde des paysages et du réseau écologique en tant qu'objectifs même du CoDT,
- ▶ l'inscription du réseau écologique dans les schémas d'aménagement,
- ▶ la sauvegarde des haies, alignements d'arbres et vergers haute tige,
- ▶ les modifications sensibles du relief du sol (les remblayages) et le drainage,
- ▶ et enfin, la culture de sapins de Noël en milieu forestier.

Monsieur Sérusiaux a fait part de sa satisfaction par rapport à cette audition :
« *Nous pouvons affirmer que tous les Parlementaires ont été très intéressés et attentifs à nos propositions: elles étaient à la fois simples et utiles, cohérentes par rapport au texte et sa nécessaire compréhension par les acteurs, et se concentraient sur les points essentiels de notre combat pour la biodiversité et les paysages. Le Ministre Di Antonio nous a d'ailleurs conviés à rencontrer au plus tôt son Cabinet de façon à voir comment, au mieux, prendre en compte nos revendications. Nous avons déposé le texte des amendements à apporter au projet de décret.* »

Pour rappel, les associations, largement soutenues par la société civile, demandent que la conservation et le développement du patrimoine culturel, naturel et paysager soient des objectifs clairs du développement territorial, comme indiqué dans l'ancienne législation. Elles insistent sur 5 points principaux :

Les haies et vergers hautes-tiges : Refuges de la faune sauvage, aides à l'agriculture, barrières contre les inondations et coulées de boues, leur protection est un des points les plus problématiques. Globalement, les associations ne veulent aucun recul par rapport à leur protection actuelle, contrairement à ce qui est proposé. Elles insistent pour faire rentrer la protection des haies et alignements d'arbres dans le corps du décret (comme pour les arbres remarquables) et proposent d'y ajouter les vergers hautes-tiges (dont 99% ont disparu au cours du siècle passé).

Les modifications du relief du sol : Sous ce vocable technique se cache notamment les atteintes aux mares et zones humides, repères menacés de biodiversité. Une proposition d'amélioration a été faite, en définissant la « modification sensible du relief du sol », ce qui n'existait pas auparavant. Mais cette définition ne se retrouve pas non plus dans le décret. Par ailleurs, les associations demandent une

meilleure prise en compte des sols les plus fangeux (sols hydromorphes) et l'obligation d'un permis pour drainer les zones humides.

Les cultures de sapins de Noël en forêt : Le monde environnemental n'est pas favorable à cette idée. Il demande des garanties strictes de contrôle de leur impact environnemental : pas d'implantation en milieux d'intérêt biologique ou en lieu et place de forêts feuillues, pas d'herbicides ni de régulateurs de croissance. Et en milieu agricole, elles doivent faire l'objet d'un permis d'urbanisme, notamment pour éviter de perturber des sols sensibles et marginaux et ne pas détruire les prairies à haute valeur biologique.

L'équilibre entre zones urbanisables et non urbanisables : Le CoDT doit être garant de cet équilibre et ne pas introduire de dispenses au risque d'un fort recul environnemental. Sur ce sujet aussi, associations et citoyens demandent des garanties dans les zones d'enjeu régional et d'enjeu communal où l'urbanisation, fortement facilitée, va devenir débridée.

Enfin, les associations demandent que **le concept de « réseau écologique »** soit intégré dans le décret. À ce stade, la « structure territoriale » proposée dans les schémas de développement du CoDT ne reprend que les sites reconnus en vertu de la loi sur la conservation de la nature. Mais, à côté des pôles urbains et ruraux, des enjeux économiques et des réseaux de transport, la structure territoriale doit identifier les zones à enjeux patrimoniaux écologiques. Un « réseau écologique », formellement nommé dans le texte, doit donc reprendre les zones centrales, les zones de développement, les zones de liaisons et les zones de relais.



Le Coin des Irréductibles!

Nous sommes tous les jours témoins de magnifiques tableaux naturels, parfois rien qu'en regardant par la fenêtre, vers notre jardin. Notre région de Famenne est une des plus belles qui soient, et je vous invite à partager vos émerveillements...



**Photos de Jacques Sclacmender,
à Waha**





**Photos des petites merveilles cachées dans le tas de bois à brûler
de Marie-Françoise Romain, à Rochefort**





A lire, à transmettre, à méditer...

" Sur les routes d'une Belgique sans carbone "

Du Conseil Fédéral du Développement Durable (CFDD), Rumblefish, Zero Emission Solutions, 2015

« Dans ce *road movie* belge, le présentateur Jan Matthys part à la recherche de solutions locales au problème climatique mondial. De Gand à Alost, Flobecq, Bruxelles, Houthalen, Liège, Waimès et Malempré : à chaque fois bien entendu avec un moyen de transport durable. Des initiatives dans des domaines très divers y sont abordées: l'alimentation, l'énergie, la mobilité, l'habitat et la construction, où tant les autorités locales que les citoyens sont impliqués. Eoliennes, routes cyclables, potagers, panneaux photovoltaïques, marchés d'alimentation locale, isolation de toits, réseaux de chaleur sur base de déchets de bois ... Beaucoup d'initiatives existent dans notre pays ; espérons que ce reportage inspire tant le public que le monde politique pour réaliser les engagements climatiques de la COP de Paris.

Sur notre site internet, vous pouvez voir un trailer du film [ici](#), ou visionner le film complet [ici](#) (bilingue, avec à chaque fois l'autre langue nationale sous-titrée). Notre objectif est de diffuser au maximum ce reportage. »



<http://www.frdo-cfdd.be/fr/actualites/sur-les-routes-dune-belgique-sans-carbone-film>

La citation du mois...

*"Ma pensée est un perce-neige
 Qui pousse et rit malgré le froid
 Sans souci d'heure ni d'endroit
 Ma pensée est un perce-neige.
 Si son terrain est bien étroit
 La feuille morte le protège,
 Ma pensée est un perce-neige
 Qui pousse et rit malgré le froid"*

Charles Cros, *Le Collier de griffes*, 1908

L'insolite du mois...



A bientôt ...

